

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 48

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par exemple, il n'y a jamais d'orages à Lima ; jamais à Sainte-Hélène, de l'autre côté du continent américain et de l'Atlantique, on n'a entendu les éclats de la foudre, tandis qu'il tonne presque tous les jours aux Moluques ou aux îles de la Sonde : pourtant la lune change pour les uns comme pour les autres. Dans la Haute-Egypte, enfin, il ne pleut jamais, et pourtant la lune y a, comme chez nous, toutes ses phases. Partout, au contraire, l'Océan monte ou baisse en suivant la lune. C'est donc que les deux phénomènes, les marées universelles et les accidents météorologiques de l'atmosphère, n'ont aucun rapport entre eux.

L'Invalide à la tête de bois.

Tout le monde a entendu parler de ce célèbre *invalide à la tête de bois* qui faisait, il y a trente ans encore, l'admiration des voyageurs qui visitaient l'Hospice des invalides à Paris. Son histoire est cependant peu connue ou mal connue, empreinte le plus souvent d'exagération et d'erreur. Il n'est donc pas sans intérêt d'en rétablir les faits dans leur simplicité vraie.

A l'époque où le grand Napoléon et son armée trépassaient, sans se gêner, sur la patrie d'autrui, le brossier d'un général eut la tête emportée dans une affaire, non loin de Nuremberg. Le général, qui tenait à son brossier, avait entendu dire qu'à Nuremberg on fabriquait des soldats tout entiers en bois. Il en conclut avec raison qu'on y faisait aussi des pièces détachées et, de ses propres deniers, il fit mettre à son brossier une tête de bois fort ingénieusement agencée.

Tout d'abord le soldat ne fut pas enchanté. Il estimait que le naturel est préférable au postiche ; mais quand on lui eut fait observer que la tête de bois savait lire, tandis que sa première tête était absolument illettrée, il revint de ses préventions. Toutefois, le pauvre homme éprouva un cruel mécompte quand il voulut faire usage de son nouveau talent : la tête de bois savait lire, c'est incontestable, mais elle ne savait lire que l'allemand, et il ne le comprenait pas.

Cette déconvenue lui donna du noir. Il resta mélancolique et taciturne, regrettant sa première tête qui, au moins, était pleine de souvenirs du pays. Il est mort de sa belle mort, il y a déjà plusieurs années, aux Invalides, où l'on peut voir encore aujourd'hui la tête de bois qu'on a conservée, mais dont le mécanisme est gâté sans remède.

Une erreur assez répandue est que l'invalide à la tête de bois est le même qui fut assassiné par Jean Hiroux. Une simple réflexion fait justice de cette hérésie : le mobile du crime était le nez d'argent de l'invalide. Or, on ne met pas un nez d'argent à une tête de bois.

C'est un camarade de notre homme qui fut la victime de cet odieux attentat, dans le jugement duquel s'est produit ce célèbre interrogatoire :

Le président. — Que faisiez-vous à deux heures du matin sur l'esplanade des Invalides ?

Jean Hiroux. — Mon président, j'attendais l'omnibus.

Le président. — Prévenu, vous savez fort bien que l'omnibus ne passe pas à 2 heures du matin.

Jean Hiroux. — Tiens ! c'te bêtise ; s'il avait passé j'l'aurais pas attendu.

Et plus loin, après que Jean Hiroux a avoué son crime :

Le président. — On a entendu des cris horribles, qui ont répandu l'épouvante dans le quartier.

Jean Hiroux. — Hé ! c'est lui qui criait, c'est pas moi.

Jean Hiroux était un homme sans principes. Il a été guillotiné à la barrière St-Jaques.

Un brave maire de village, qui poussait jusqu'au fanatisme le sentiment de sa dignité, dissimulait autant que faire se pouvait sa petite brouille avec l'alphabet.

Le dimanche, à l'issue de la messe, quand le conseil municipal prenait séance, le secrétaire présentait à son magistrat-président la liasse des documents administratifs dont il avait à donner connaissance à l'assemblée. Le bonhomme la recevait gravement, tirait de leur étui une magnifique paire de lunettes, en essuyait les verres avec un soin méticuleux, les assujettissait sur son nez, redressait les paperasses par ce petit coup sec de la main gauche, familier aux plumitifs, puis, après les avoir tour à tour rapprochées et éloignées, il finissait par s'écrier :

— Allons, bon ! cette satanée Madeleine n'en fait pas d'autres ; elle a encore mis ses lunettes dans ma poche au lieu des miennes. Greffier ayez la complaisance de lire les pièces à ces messieurs.

Cet expédient se reproduisit pendant une douzaine d'années. Madeleine, c'est la femme du maire, vint à mourir ; son époux n'en continua pas moins de fulminer contre ses étourderies. Cependant, un des conseillers, lui ayant respectueusement fait observer que ses excuses avaient perdu de leur vraisemblance, il se décida judicieusement à y apporter une petite variante :

— Allons, bon ! disait-il, voilà que j'ai encore pris les lunettes de ma pauvre défunte Madeleine pour les miennes, greffier, etc., etc.

Lè dou novés conseillers.

Dou grands conseillers étiont z'u pè lo Grand Conset po lo premi iadzo ; et ma fâi l'est tot on affèrè què cein. Assebin quand travaissâvon lè tserrières dè Lozena, l'ao seimbliâvè que lè dzeins devessont lè vouâiti et sè derè : Vouaique z'ein dou ! et n'ariont pas bailli l'ao pliance po lo Pérou. Quand l'est que furon pè lo tsaté, chetâ su cliiâo bio bancs verds, à cliioux dzauno, tot garnis dè crin végétat à cinquanta centimès la livra, guegnivon sein fèrè asseimblant su la galéri iô l'âi avâi tot espèce dè dzeins et sè pensâvon : Eh ! se la Fanchette et la Lizette no poivon vairè ice ! Et l'assesseu, que bra-